



Formulaire 10142*06 : Déclaration de contrat de prêt

Cerfa n° 10142*06 - Ministère chargé des finances

Autre numéro : 2062

Déclaration à souscrire auprès de l'administration fiscale par les personnes concluant un contrat de prêt.

Contient une notice explicative, ainsi qu'une annexe n°2062 A si les cadres A et B du formulaire ne sont pas suffisants.

Accéder au
formulaire ↗

(<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/8907>)

Vérfié le 23 mars 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Fiscalité de la rémunération d'un compte courant d'associé (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32966>)

PARTICULIERS

- Doit-on déclarer aux impôts un prêt d'argent entre particuliers ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1059>)